

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne – www.francophonie.ch

Paraît douze fois par an

N° 518 Prix de l'abonnement : 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2. Novembre 2009

«La tendance actuelle au <tout anglais> dans l'enseignement dès le plus jeune âge est néfaste. Elle marginalise les autres langues majeures du monde. Elle ne correspond ni aux besoins objectifs du pays ni à la véritable demande de tous les parents. Elle doit être combattue car, de fait, elle produira beaucoup d'analphabètes bilingues.»

(Alfred Gilder/Albert Salon)

RANG (de...)

«Les Tessinois fêtent leur troisième succès de rang» (TXT).

Un abonné s'insurge contre la prolifération excessive de cette locution figurée, introduite récemment dans les dictionnaires usuels. Elle n'est pas incorrecte. Mais on pourrait tout aussi bien parler de victoires *consécutives, successives, d'affilée, de suite, à la suite, continues, ininterrompues.*

(Défense du français, N° 518, novembre 2009)

«Rink»

Information sportive: deux équipes de hockey sur glace se sont affrontées sur le *rink*. Non... elles s'affrontaient sur une *patinoire*.

Le mot *rink* est du reste utilisé abusivement pour désigner toute sorte de terrain. Le *rink-hockey* ne se dispute pas sur la glace, comme le terme le laisse penser. Ce sport s'appelle, en anglais, *roller-skating* et signifie *hockey sur roulettes*.

(Défense du français, N° 518, novembre 2009)

«Sparring-partner»

Selon TSR Teletext, la Norvège est le *sparring-partner* de l'équipe suisse de football, en match de préparation de la prochaine Coupe du monde.

Cet anglicisme (*sparring* «combat») désigne, en boxe, un *partenaire d'entraînement* et, par extension, tout adversaire sportif. «*Des amateurs, des sparring-partners vinrent lui donner la réplique*» (P. Morand).

(Défense du français, N° 518, novembre 2009)

Spécifique

Adjectif désignant *a)* ce qui est propre à une espèce, et à elle seule; *b)* ce qui a son caractère et ses lois propres, qui ne peut se rattacher à autre chose ou en dépendre. «*Ces propriétés spécifiques des choses sont comme des bornes qui leur sont données pour empêcher qu'elles ne soient confondues*» (Bossuet).

C'est aujourd'hui le mot «dans le vent» et qui, par conséquent, brasse beaucoup d'air. Tout est devenu *spécifique*: situation spécifique, structure spécifique, caractère spécifique, etc.

Ce mot dénotant, dans nos médias, une incontestable (et spécifique!) érudition, rien ne saurait plus être *caractéristique, distinctif, original, particulier, personnel, propre, singulier, typique*, etc.

(Défense du français, N° 518, novembre 2009)

«Squeezé»

«Sarkozy a, pragmatiquement, *squeezé* le résultat du référendum.» Que signifie, pour le lecteur francophone, cette information relevée dans un quotidien parisien?

Le verbe anglais *to squeeze* comporte une multitude d'acceptions: «presser, coincer, serrer, comprimer, pousser; se glisser, s'introduire, se faufiler; dominer, faire échouer, prendre l'avantage», etc.

Quelle idée le rédacteur prêtait-il au président français? S'agissait-il d'*anticiper, gêner, entraver, contrarier, court-circuiter* le résultat probable du référendum? Le lecteur saura sans doute rectifier de lui-même.

(Défense du français, N° 518, novembre 2009)

Verbatim

Ce mot, pourtant fréquemment utilisé, vient seulement d'être introduit dans la dernière édition du Petit Larousse.

Employé à l'origine dans le langage diplomatique et administratif pour désigner la transcription au plus près d'une conversation diplomatique, la relation fidèle d'un témoignage.

Du bas latin *verbum* «parole», il signifie *mot à mot, mot pour mot, selon les termes exacts, littéralement*.

Introduit en français probablement sous l'influence de l'anglais: *verbatim report* «compte rendu in extenso».

(Défense du français, N° 518, novembre 2009)